BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2649

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-NAZAIRE

Jugement d'ouverture

Date : 14 janvier 2026.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
945 086 569 RCS Saint-Nazaire.
MJ ART.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : Toutes activités liées à la décoration d'espaces intérieurs et extérieurs par impression et tout procédé, sur tous supports. Le conseil en décoration, rénovation et aménagement de tous espaces intérieurs et extérieurs. La réalisation et la conception graphique. La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser son extension ou son développement..
Adresse : 9, rue du Hameau de Beaulieu, 44350 Guérande.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 2 juin 2025, désignant liquidateur Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere "Le Constens" bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 la Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.